

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Euralille, le 21 Mars 2008

Le cabinet d'avocats FIDAL soutient les artistes régionaux

Fort de son implantation régionale et de son positionnement de premier cabinet d'avocats d'affaires en France, FIDAL souhaite soutenir des artistes en leur apportant une plus grande visibilité. Le bureau lillois propose à ses clients des expositions temporaires d'artistes régionaux.

Tous les trois mois, un artiste expose une vingtaine de ses œuvres dans les locaux du cabinet. Depuis début Mars, c'est Berengère Lake qui nous invite à découvrir ses tableaux colorés, construits d'après des photos prises par elle même et réintroduites en découpage-collage. D'autres artistes suivront : dès début Juin, c'est Stéphane Mériaux, travaillant pour sa part autour du tissu, qui se prêtera au jeu jusqu'à fin septembre.

Cette démarche n'est pas récente pour le bureau lillois de FIDAL : en 2004, lors d'une inauguration, c'est Alain Winance, artiste-peintre mettant en lumière des paysages régionaux qui participait au prétexte de cette opération. Un an après, FIDAL devenait mécène en soutenant un artiste lillois, Maxime Dufour, qui venait alors d'ouvrir sa première galerie.

Pour le cabinet FIDAL, ces expositions temporaires d'artistes permettent réellement d'asseoir les valeurs qu'il partage avec le monde artistique : proximité, créativité et excellence. FIDAL et les artistes régionaux, ou quand le droit des affaires et l'art se rejoignent...

A propos de FIDAL

Avec près de 1200 avocats en France et des partenaires dans 150 pays, FIDAL est le premier cabinet d'avocats d'affaires en France par la taille (*source : radiographie des cabinets d'avocats d'affaires en France, Juristes Associés*).

Le cabinet offre à ses clients une triple compétence :

- nationale, avec une forte implantation à Paris (près de 400 avocats) et en régions
- européenne avec l'appui de son bureau de Bruxelles spécialisé en problématiques communautaires,
- internationale avec 200 avocats au sein d'une direction dédiée.

Les avocats de FIDAL conseillent plus de 40 000 entreprises de toutes tailles, de la Multinationale à la PME, avec la même exigence de qualité et de connaissance du marché de leurs clients. Le cabinet est organisé par départements spécialisés couvrant les domaines classiques du droit des affaires (droit fiscal, droit social, droit des sociétés, fusions-acquisitions, droit de la distribution, droit de la concurrence, droit de la propriété intellectuelle, droit patrimonial, et contentieux). Pour répondre aux besoins de certains marchés, il a parallèlement développé des pôles d'expertise spécifiques (Secteur Public, Sociétés Cotées, Capital Investissement, Retraites & Prévoyance, Sécurité-Prévention, Associations et Economie Sociale, Santé, Droit du Sport, Industries Agro-alimentaires...).

La direction internationale de FIDAL est structurée en fonction des métiers clients et de spécialisations répondant aux problématiques transnationales (International Corporate Tax, TVA/Douane, Prix de Transfert, Banques/Assurances...). Elle collabore étroitement au niveau mondial avec les équipes fiscales de KPMG Tax International.

L'organisation du cabinet repose également sur un département de Recherche & Développement juridique et fiscal unique, gage d'anticipation et de pro activité et sur une politique de formation exigeante tournée vers le renforcement des spécialités et de la gestion de la qualité des relations clients.

En 2007, FIDAL a réalisé un chiffre d'affaires de 287 millions d'euros.

Pour la région Nord Picardie, FIDAL est implanté sur 9 sites qui regroupent près de 100 avocats et juristes. Avec des bureaux se répartissant entre Calais et Amiens, en passant par Lille et Valenciennes, la direction régionale Nord Picardie privilégie la proximité de la clientèle. Cette décentralisation garantit un partenariat de qualité alliant connaissance de l'environnement économique local et opportunités nationales et internationales.

En 2007, FIDAL région Nord Picardie a réalisé un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros.

Contact presse régionale :

FIDAL

Pascal Van Hoorne

Tél : 03 20 14 82 78

pascal.vanhoorne@fidal.fr